

Opin.

A. S. A.

Ma Haye ce 22.<sup>e</sup> d'Oct. 1678.

563.

Je vous ay veu par les dernières lettres d'Orange. et  
sçavoir, s'il lui plaist; plus amplement par les points,  
l'indigne traitement qu'on y a fait, à sa maison,  
qui, à mon vray, est bien le plus honteux procédé,  
et qui sera le plus blâmé de tous ceux que la  
France a mis en œuvre durant ceeste guerre.  
L'É. Berceloff proposei des moyens pour un pur  
tascher de faire de domager V. A. de ceeste sorte  
à l'occasion d'un Traicté de Paix, où il seroit  
bien justé, donnant tous Rois et Princes, qu'on  
indistinct au nom de V. A. non seulement sur  
la reparatiou de ces priuents de gast, mais prin-  
cipalement sur la reparatiou de ce qu'on a fait  
souffrir à V. A. en la diuinité, en destruisant  
sans cause, et contre toute justice, les beaux  
ouuages qui auoyent cousté à V. A. le Prince  
pres de 400,000 francs, sans que personne eust  
eu droit de s'emprescher de bastir ce qu'il vouloit  
dans sa maison et sa souveraineté.

Pour le ranga d'aujourduy, le seul tort de  
Leocureur de Comté d'Anvers en est la cause,  
s'estant arroué à la vanité de penser eumenan,  
don au Pastou, quil vint maintenant se vider  
infructueux, pendant qu'il a mis son Maistré  
dans le danger d'une facluse reprisaile, en perdant  
les beaux auantages qu'on lui a tant offerts de

percevoir également par quatriers et dans Paris  
tout le cadastre de la Principauté. En effet,  
quand je me voy arriver en indignité à V. M. je  
ne sçay si on pourra s'empêcher d'en faire  
un pair, quelques distinctions de parille ruffes,  
et le Château de St. vis à vis de Gene,  
ceur, qui est aux fontaines d'Acuegné, et que  
le monde seroit bien content de voir s'élap  
stelles, après l'infame train d'une maison  
innocente d'Orange.

J'ay encor d'autres Articles que le Bureau  
d'Orange nous a subministrés pour bien les inté  
rés de V. M. et à provoquer dans une négociation  
de Paix, mais ces choses que nous avons encor  
plus de laisser pour y penser que nous ne  
voudrions. Au Traicté du minister espondant  
il en a esté plus obmis et negligé qu'il ne  
falloit, et encor ce qu'on y a obtenu, si mal  
sûr que nous le voyant,